

657ème séance plénière

FSC Journal No 663, point 3 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 8/11
RÉUNION DES CHEFS DES CENTRES DE VÉRIFICATION**

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Réaffirmant que le Document de Vienne 1999 de l'OSCE reste un instrument clé pour les mesures de confiance et de sécurité (MDCS) et notant que la Réunion annuelle d'évaluation de l'application (RAEA) offre un forum important pour débattre de l'application des mesures convenues en vertu des dispositions du Document de Vienne 1999,

Conscient de l'intérêt exprimé par les États participants pour l'organisation d'une réunion des chefs des centres de vérification en vue d'échanger des données d'expérience et des informations sur les aspects techniques de l'application,

Encouragé par le dialogue positif et constructif mené sur le Document de Vienne 1999 au cours de la vingtième RAEA,

Conscient des avantages que présente la tenue d'une réunion des chefs des centres de vérification en dehors du cadre de la RAEA,

Décide :

1. De convoquer une réunion des chefs des centres de vérification le 14 décembre 2011 ;
2. De charger le Centre de prévention des conflits (CPC) de préparer et de présider la réunion ;
3. Que l'ordre du jour de la réunion devrait comporter les principaux points suivants :
 - Débat entre les chefs des centres de vérification sur les aspects de l'application des MDCS et d'autres questions pertinentes qui touchent à la vérification ;
 - Échange de vues sur les activités de vérification menées durant l'année en cours ;
 - Échange de vues sur les activités prévues en vertu du Document de Vienne 1999 ;
 - Échange de vues sur l'amélioration de l'application du Document de Vienne 1999 ;
4. De charger le CPC de faire rapport sur la réunion des chefs des centres de vérification à la séance d'ouverture de la vingt-deuxième RAEA.